

S.M.E.P.

SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET DE PROGRAMMATION EN VUE DE LA REVISION
DU SCHEMA DIRECTEUR LOCAL DE LA FRANGE OUEST DU PLATEAU DE BRIE

* *

*

Siège Social : 2 rue Verdun
77170 Brie-Comte-Robert
Tél. : 01.60.62.15.80
E-mail : syndicats@briecomterobert.fr

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU MERCREDI 11 AVRIL 2018

Nombre de délégués : 27
Présents : 25

L'an deux mille dix-huit, le onze avril à **dix-neuf heures quarante-cinq**, le Conseil Syndical légalement convoqué le **3 avril** s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean LAVIOLETTE (Vice-Président),

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames BOYARD, FONTBONNE, BOURGUIGNON, SANTIN et VINIT, BOURGUIGNON Messieurs COLAS, LAVIOLETTE, SAUVIGNON, GHIRARDELLO, DEBRAY, PIOCELLE-CORNILLION, JUBAULT, DARMON, LE JAOUEN, GAVILLET, SCHMIT, TIENNOT, ONETO, SALMON, GARCIA, GIOVANNONI, BENOIT, GAUTIER, LAURENT, MARCY.

Le quorum étant atteint, Le Vice-Président déclare la séance ouverte

Le procès verbal de la séance du 14 mars 2018 a été approuvé à l'unanimité.

S.M.E.P.

SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET DE PROGRAMMATION EN VUE DE LA REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR LOCAL DE LA FRANGE OUEST DU PLATEAU DE LA BRIE

* *

*

Nombre de délégués : 27
Présents : 25

SEANCE DU MERCREDI 11 AVRIL 2018

N° 2018-4

Objet : AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2311-5 et R.2311-13,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M 14,

Considérant la fiche de calcul des résultats prévisionnels,

Considérant que les comptes de l'exercice 2017 font apparaître les résultats suivants :

- Un résultat (déficit) de la section de fonctionnement de 93 877,74€
- Un résultat (excédent) de la section d'investissement de 16 227.36€
- Un résultat reporté N-1 de 135 179.94€
- Un solde d'investissement N-1 de 57 974.89€

En conséquence :

- Le résultat de fonctionnement à affecter est de $135\,179,94 - 93\,877,74 = 41\,302,20\text{€}$
- Le résultat d'investissement est de $57\,974,89 + 16\,227,36 = 74\,202,25\text{€}$

Considérant qu'il n'y a pas de reste à réaliser,

Compte tenu des résultats de clôture obtenus au compte administratif 2017 il y a lieu de constater :

- un excédent de 41 302,20€ en section de fonctionnement
- un excédent de 74 202,25€ en section d'investissement

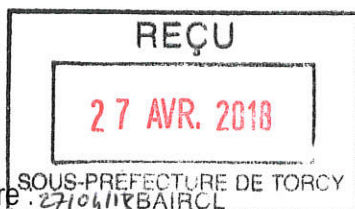
Considérant que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Syndical, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section d'investissement, et que dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical :

ARTICLE UNIQUE : AFFECTE les résultats de clôture de la manière suivante :

- 74 202,25€ en recettes au chapitre 001 section d'investissement – Excédent antérieur reporté
- 41 302,20€ en recettes au chapitre 002 section de fonctionnement - Excédent antérieur reporté

Délibération adoptée à l'unanimité,



Reçu en Préfecture
Exécutoire le : 23/04/2018
Affiché le : 07/05/2018

Fait à Brie-Comte-Robert, le 13 avril 2018

Jean LAVIOLETTE
Vice-Président,



S.M.E.P.

SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET DE PROGRAMMATION EN VUE DE LA REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR LOCAL DE LA FRANGE OUEST DU PLATEAU DE LA BRIE

* * *

Nombre de délégués : 27
Présents : 25

SEANCE DU MERCREDI 11 AVRIL 2018

N° 2018-5

Objet : PARTICIPATIONS DES COLLECTIVITES 2018

Pour l'année 2018, il est proposé de fixer la participation des communautés de communes membres du SMEP à 1.00€ par habitant, selon la dernière population légale parue.

Il en résulte les participations suivantes :

Communes	Population	Participation par commune	Intercommunalités membres	Participation 2018 à 1€
Brie-Comte-Robert	17006	17 006 €	CC L'OREE DE LA BRIE	26 587 €
Chevry-Cossigny	4036	4 036 €		
Servon	3193	3 193 €		
Varennes-Jarcy	2352	2 352 €		
Férolles-Attilly	1206	1 206 €	CC LES PORTES BRIARDES	46 758 €
Gretz-Armainvilliers	8750	8 750 €		
Lésigny	7467	7 467 €		
Ozoir-la-Ferrière	20376	20 376 €		
Tournan-en-Brie	8959	8 959 €		
Population totale	73345	Participations	- €	73 345 €

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical :

ARTICLE UNIQUE : FIXE les participations financières 2018 des communautés de communes membres du SMEP à :

- 26 587€ pour l'Orée de la Brie
- 46 758€ pour Les Portes Briardes, entre ville et forêt

Délibération adoptée à l'unanimité,



Reçu en Préfecture : 27/04/18
Exécutoire le : 13/04/2018
Affiché le : 07/05/2018

Fait à Brie-Comte-Robert, le 13 avril 2018

Jean LAVIOLETTE
Vice-Président,



S.M.E.P.

SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET DE PROGRAMMATION EN VUE DE LA REVISION
DU SCHEMA DIRECTEUR LOCAL DE LA FRANGE OUEST DU PLATEAU DE LA BRIE

* *

*

Nombre de délégués : 27
Présents : 25

SEANCE DU MERCREDI 11 AVRIL 2018

N° 2018-6

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Vu l'instruction M 14 ;

Vu le Code des Collectivité Territoriales ;

Vu le débat d'orientation budgétaire du 14 mars 2018,

Le Conseil Syndical est appelé à délibérer sur le projet de budget primitif 2018, tel que présenté ci-dessous.

Conformément à la réglementation, il revient au Conseil de délibérer préalablement sur les modalités de vote de ce budget. Il est à ce titre proposé un vote par nature et par chapitre en section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical :

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le budget primitif 2018 tel que présenté ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		114 647,20 €
011	Charges à caractère général	48 787,90 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	35 000,00 €
042	Opération d'ordre - Dotations amortissement	13 859,30 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		114 647,20 €
002	Excédent antérieur reporté	41 302,20 €
74	Dotations et participations	73 345,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		88 061,55 €
20	Frais réalisation document d'urbanisme	88 061,55 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		88 061,55 €
001	Excédent antérieur reporté	74 202,25 €
040	Opération d'ordre	13 859,30 €

Délibération adoptée à l'unanimité,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Reçu en Préfecture : 27/04/18
Exécutoire le : 13/04/2018
Affiché le : 07/05/2018

Fait à Brie-Comte-Robert, le 13 avril 2018

Jean LAVIOLETTE
Vice-Président,

